

Avis de constitution

SOCIETE « COMMERCE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

Siège Abidjan – Marcory – Zone 4, non loin de la
Boucherie Al Dayaa, Lot 772, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMMERCE EN AFRIQUE DE L'
OUEST »

Objet :

- L'import-export
- La distribution de divers produits et biens
- Le commerce général et l'e-commerce
- La logistique
- L'agro-pastoral
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Marcory – Zone 4, non loin de la Boucherie Al Dayaa, Lot 772, Ilot 77

Dirigeant(s) M HELMY ATTIA ATTIA ELHANDOULA
(COGÉRANT), M AHMED MOHAMED ABOELFATH
MOHAMED MANSOUR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07560 du 13/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55710/GTCA/RC/2024 du 13/09/2024

